

Rappel sécuritaire aux Canadiens qui prennent de l'acétaminophène

Le 13 janvier 2011

Pour diffusion immédiate

OTTAWA - Le Secrétariat américain aux produits alimentaires et pharmaceutiques (la FDA) ayant décidé de modifier les exigences de dosage des produits combinés prescrits contenant de l'acétaminophène, Santé Canada désire informer les Canadiens de ce qu'il fait pour déterminer si la récente mise à jour de la norme d'étiquetage des produits contenant de l'acétaminophène est suffisante ou s'il doit prendre d'autres mesures pour protéger la santé et la sécurité.

Les produits contenant de l'acétaminophène sont utilisés depuis longtemps sous ordonnance et en vente libre pour soulager la douleur et la fièvre. S'ils sont utilisés selon le mode d'emploi, ils sont sécuritaires et efficaces.

Toutefois, certaines craintes ont été soulevées à la suite de rapports de surdoses d'acétaminophène ayant causé des dommages hépatiques sérieux, voire fatals.

En septembre 2009, Santé Canada a publié une nouvelle norme d'étiquetage des produits sans ordonnance contenant de l'[acétaminophène](#). Cette norme contient un avertissement sur les risques possibles de dommages hépatiques sérieux, voire fatals, en cas de surdose.

Santé Canada poursuit l'examen des nouvelles données relatives à l'innocuité de l'acétaminophène, y compris celles utilisées par la FDA, avant de décider s'il doit prendre d'autres mesures pour protéger la santé et la sécurité.

Voici, à titre de rappel, les mesures à suivre pour prendre un médicament sans danger :

- Lisez toujours l'étiquette du produit et suivez les directives.
- Soyez prudent quand vous prenez plusieurs produits en même temps. Certains analgésiques, décongestionnants et médicaments contre la toux et le rhume contiennent de l'acétaminophène. Prenez garde de ne pas dépasser la dose maximale recommandée d'acétaminophène provenant de toutes les sources ; lisez attentivement l'étiquette et les directives fournies avec chaque produit.
- Quand vous prenez des produits sur ordonnance, parlez-en à votre médecin, à votre pharmacien ou à tout autre professionnel de la santé et suivez ses directives.
- Sachez quand prendre le médicament, à quelle fréquence et pendant combien de temps.

Renseignements aux médias

Santé Canada

613-957-2983

Renseignements au public

613-957-2991

1-866-225-0709